

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 15

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Recettes et équilibre général)

ARTICLE 9

À l'alinéa 6, après le mot :

« recouvrement »

insérer les mots :

« pour la réalisation de cette mission ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir une précision supprimée par le Sénat.